

LE GONESSIEN

MENSUEL DES HABITANTS DE LA VILLE DE GONESSE | N° 277 | JUILLET-AOÛT 2021

dossier

Les temps forts de l'été



16 Les gestes simples pour contribuer à maintenir une ville propre

20 Face à la reprise amorcée du trafic, quel est le ressenti de la population ?

22 De nouveaux acteurs économiques s'installent à Gonesse



Retrouvez plus d'informations sur ville-gonesse.fr

Chères Gonessiennes, chers Gonessiens,
Enfin, la crise sanitaire semble se calmer et nous offrir des perspectives pour l'été.

Depuis le début de l'épidémie, j'ai souhaité que notre ville s'implique pleinement dans la bataille contre le coronavirus. Ce combat s'est récemment traduit par l'ouverture d'un second centre de vaccination anti-covid au sein de la salle Jacques Brel. Les trois premiers week-ends d'ouverture du centre ont permis à 3090 personnes de bénéficier d'une première injection de vaccin et ce grâce à la forte mobilisation des services municipaux dont je salue une nouvelle fois l'investissement.

Après deux années scolaires bouleversées, nous travaillons déjà à la préparation de la prochaine rentrée qui verra le retour à la semaine de 4 jours. Ainsi dès le mois de septembre, les élèves de maternelle et d'élémentaire n'iront plus à l'école le mercredi matin. Cependant, il est important de continuer à aider les élèves qui éprouvent des difficultés. C'est pourquoi nous proposerons chaque mercredi matin, de 10h à 11h30, un nouveau dispositif gratuit de soutien scolaire.

A la rentrée, les nouveaux tarifs de restauration scolaires mis en place continueront à s'appliquer et permettront à l'ensemble des familles de bénéficier d'une réduction du coût des repas. La progressivité de cette nouvelle tarification était une volonté forte de la municipalité pour venir en aide aux familles les plus fragiles et améliorer le pouvoir d'achat des Gonessiens.

Avec la reprise d'une vie plus normale, nous sommes heureux de proposer à l'ensemble des Gonessiens un vaste programme d'activités dont vous pourrez bénéficier à compter du 12 juillet. Que ce soit au travers du programme destiné pour les 6/15 ans, les activités jeunesse réservées aux 16/25 ans, ou encore les Terrasses d'été ouvertes à tous, chacun pourra trouver dans l'éventail de l'offre estival l'activité qui lui convient.

Je souhaite à chacun d'entre vous de passer un bel été sans pour autant en oublier le respect des mesures sanitaires ou des gestes barrières. Les efforts menés depuis de longs mois pour nous débarrasser du virus portent désormais leurs fruits. Alors, ne laissons pas l'insouciance estivale tout gâcher en favorisant l'approche d'une quatrième vague que certains annoncent déjà pour cet automne.

Fidèlement.

Jean-Pierre Blazy
Maire de Gonesse



SOMMAIRE

4 / retour sur

6 / culture

Le rallye du Patrimoine

8 / dossier

Été 2021 : partout et pour tous

14 / J'aime ma ville

Les gestes simples pour contribuer à maintenir une ville propre

16 / aéroport

Face à la reprise amorcée du trafic, quel est le ressenti de la population ?

18 / dév. économique

- Installation d'une nouvelle rôtisserie
- Des produits HEMA au Franprix
- L'entreprise JJA installe son siège social à Gonesse

20 / urbanisme

Logements : les mesures pour interdire les habitats indignes

21 / en bref

22 / menus

24 / tribunes

26 / infos pratiques

ARTS PLASTIQUES

Fresque de Seb Toussaint - "Soudés"

Il y a six ans, un partenariat entre la ville de Gonesse et la Réunion des musées nationaux (RMN) a vu la naissance d'un programme baptisé « Histoire d'art à Gonesse ». Dans ce cadre, des dizaines d'ateliers ont été organisés afin que les habitants s'initient à toutes les formes d'art au travers de thématiques.

Grâce à ce partenariat entre la ville et la RMN, des animations d'envergure sont organisées tout l'été. Parmi celles-ci, une fresque géante, peinte par l'artiste Seb Toussaint sur un mur du Square des sports à la Fauconnière.

Célèbre pour ses mots peints « en freestyle » (sans plan ni croquis) aux quatre coins du monde (de la Normandie à la Colombie en passant par la Palestine et le Niger), Seb Toussaint a dessiné à Gonesse le mot « soudés », qui lui a été soufflé par un jeune habitant de la Fauconnière. L'œuvre a été finalisée à la mi-juin après plus d'une semaine de travail.



© Seb Toussaint

VIE SCOLAIRE

Les petits médiateurs



Cette année, 15 élèves scolarisés en CM1 et en CM2 dans plusieurs écoles de la commune se sont portés volontaires pour devenir « petit médiateur » et être un référent en cas de conflit entre leurs camarades. Un certificat leur a été remis le 18 juin dernier.

CULTURE

Exposition des enfants de l'IEM FOCKENBERGHE



Tout au long de l'année, les élèves de l'IEM Madeleine Fockenberghes (en situation de handicap moteur avec des troubles associés) ont participé à des ateliers artistiques et culturels portant sur le thème du portrait et de l'autoportrait. Leurs œuvres issues de ces rencontres ont été exposées à la mi-juin lors d'un vernissage au golf de Roissy.

CULTURE

Exposition RMN : les oeuvres des gonesiens s'affichent en ville



Toujours pour célébrer la fin du programme « Histoire d'art à Gonesse », les productions des habitants issues des six années de partenariat ont été affichées dans plusieurs points de la ville.

SENIORS

Atelier de réalité virtuelle



Au début du mois de juin, les résidents de l'EHPAD Arpavie de la Fauconnière ont chaussé des casques de réalité virtuelle, souvent pour la toute première fois. L'occasion pour les résidents de s'évader un instant vers d'autres paysages sans quitter le confort de leur résidence.

SANTÉ

Retour sur les 3 premiers week-ends du centre de vaccination



Après trois week-ends d'ouverture, le centre de vaccination de la salle Jacques Brel a permis à 3 090 personnes de recevoir leur première dose de vaccin Pfizer.

Les trois derniers week-ends seront consacrés aux secondes doses.



LE CENTRE DE DÉPISTAGE COVID RESTE OUVERT TOUT L'ÉTÉ



à la Maison Intergénérationnelle

Daniel Dabit 4 rond-point des Droits de l'Homme

DÉPISTAGE GRATUIT, SANS ORDONNANCE, SANS RENDEZ-VOUS

DU LUNDI AU SAMEDI

Tests PCR naso-pharyngé et salivaires de 9h à 16h / Tests antigéniques de 14h à 16h
Résultats : PCR : 48h Max / Antigénique : 30 mn max.

La ville de Gonesse, en partenariat avec l'association des commerces et services vous proposent...

Le Rallye **du** Patrimoine

Du 5 juillet au 28 août 2021

pour les petits et les grands !

Comment participer ?

Tout au long de l'été, des lettres de l'alphabet seront semées chez vos commerçants du centre-ville ainsi que dans les Maisons des habitants de la ville.

Vous avez pour mission de récolter une ou plusieurs lettres et de créer une œuvre selon les techniques de votre choix (dessin, écriture, peinture, collage, photographie, etc.). Seules contraintes : elles doivent représenter un lieu, une activité ou encore un souvenir qui vous est cher en tant qu'habitant de la ville de Gonesse et dont le nom commence par la lettre tirée.

Une fois votre création réalisée, il ne vous reste plus qu'à la déposer dans les boîtes « Rallye du patrimoine » chez vos commerçants du centre-ville ou dans l'une des Maisons des habitants.



Vos œuvres affichées dans la ville !

Lors des Journées européennes du Patrimoine les 18 et 19 septembre 2021, vos créations seront affichées dans les vitrines des commerçants partenaires, ainsi que dans les Maisons des habitants de vos quartiers.

Le patrimoine, qu'est-ce que c'est ?

Le patrimoine, c'est tout ce que l'on possède du passé et que l'on considère comme une richesse. Il peut s'agir de monuments, d'œuvres d'art, d'objets, mais aussi de façons de vivre, de souvenirs, de traditions et de savoir-faire. Pour le Rallye du Patrimoine de Gonesse, vous pouvez également parler de lieux qui vous sont chers actuellement, ou nous raconter des souvenirs récents dans votre ville.

Renseignements : Centre de ressources en histoire de l'Éducation, 24 rue de Paris 01 34 45 97 67
ou Service Archives et patrimoine, 4 rue Saint Nicolas - 01 34 45 97 57

Des ateliers pour vous aider à créer vos œuvres dans les Maisons des habitants :

▶ **Marc Sangnier**
Contactez votre Maison des habitants pour connaître la date de l'atelier :
01 75 41 62 10

▶ **Ingrid Betancourt**
Le 20 juillet de 14h à 17h

▶ **Louis Aragon**
Le 2 août de 14h à 17h

FORUM

des

ASSO

CIATIONS

*Retrouvons
nous*

SAMEDI

11 SEPTEMBRE

10h - 18h / Salle Jacques Brel

LES ASSOCIATIONS QUI SOUHAITENT Y PARTICIPER PEUVENT S'INSCRIRE
EN CONTACTANT LES NUMÉROS CI-DESSOUS

INFORMATION : 01 34 19 05 94 - 01 77 80 92 58

WWW.VILLE-GONESSE.FR



DOSSIER

Été 2021 : Partout et pour tous

Comme l'année dernière, l'été sera ponctué d'animations organisées sur l'ensemble du territoire et pour les Gonessiens de tous âges.



Voici un aperçu du programme de cette saison estivale.

Le dispositif "ÉTÉ 2021" pour les enfants et les ados

Le « Dispositif Été » mis en place l'année dernière pour remplacer les traditionnels « Quartiers d'été » est reconduit cette année et reste entièrement gratuit.

Comme l'été dernier, les matinées du 12 juillet au 27 août seront consacrées au soutien scolaire pour les élèves du CP au CM2. Les collégiens pourront quant à eux s'y rendre du 12 au 23 juillet, puis du 16 au 27 août.

Les inscriptions ouvertes pour les activités de l'été

Tout au long de cette période estivale, écoliers et collégiens pourront profiter d'un vaste éventail d'activités sportives, culturelles ou ludiques organisées l'après-midi.

Le programme complet est d'ores et déjà disponible sur le site de la Ville ou dans les points d'accueil municipaux.

Quant aux inscriptions pour ces activités, elles sont ouvertes depuis le lundi 28 juin.

Les inscriptions s'effectuent dans les lieux suivants :

- La Maison des habitants Marc Sangnier
Place Marc Sangnier
01 39 85 19 35
- La Maison des habitants Louis Aragon
20 bis avenue François Mitterrand
01 77 80 92 99
- La Maison des habitants Ingrid Betancourt
51 avenue des Jasmins
01 30 11 24 70
- Le Pôle Population Éducation et Solidarité
1 avenue Pierre Salvi
01 75 41 62 59

Contact : 01 34 45 10 76

LE PROGRAMME ÉTÉ DES 16/25 ANS

À chaque âge ses envies et ses passions. Un programme d'activités adaptées au 16-25 ans leur sera proposé. Ces certaines de ces activités pourront se prolonger en soirée.

ACTIVITÉS

Accueil libre tous les jours du lundi au vendredi 14h – 17h - MDH Louis Aragon

DU 12 AU 16 JUILLET

TOUTE LA SEMAINE

KAYAK
14h – 17h
salle Jacques Brel

"RÉALISE UN FILM D'ANIMATION"
avec une réalisatrice
9h30 – 17h
MDH Marc Sangnier

13 JUILLET

PREMIER SECOURS PSCI
9h/12h – 13h/17h au PIO

CATACOMBES DE PARIS
14h – 17h / MDH Aragon

BASKET BALL SKILLS
15h30 – 17h
gymnase Colette Besson

15 JUILLET

BAR À JEUX
14h – 17h / MDH Aragon

ESCAPE GAME LEAVIN ROOM Paris
14h – 18h / MDH Aragon

CINÉMA : SANS UN BRUIT 2
(Horreur – Interdit au -12 ans)
18h – 20h
Cinéma Jacques Prévert

16 JUILLET

FOOT BULLES « BUMP »
16h – 18h terrain près du collège Doisneau

ATELIER DANSE ZUMBA
20h – 21h place Marc Sangnier

CINÉMA EN PLEIN AIR
« À L'ABORDAGE »
22h – 23h30
place Marc Sangnier

DU 19 AU 23 JUILLET

19 JUILLET

RANDONNÉE TROTTINETTE ÉLECTRIQUE
SHERWOOD PARK
14h – 18h MDH Aragon

TOURNOIS DE JEUX VIDÉOS
14h – 17h / MDH Aragon

20 JUILLET

SOIRÉE PAËLLA
18h – 22h / MDH Aragon

21 JUILLET

PREMIER SECOURS PSCI
9h/12h – 13h/17h
PIO

BAR À JEUX
14h – 17h / MDH Aragon

LASER GAME « BUMP »
16h – 18h / Terrain près du collège Doisneau

22 JUILLET

CINÉMA : CRUELLA
(Comédie, aventure)
18h – 20h
Cinéma Jacques Prévert

SOIRÉE BOWLING FACTORY
18h – 00h / MDH Aragon

ESCAPE GAME « L'IMAGINARIUM »
11h45 – 17h / MDH Aragon

23 JUILLET

ESCAPE GAME LEAVIN ROOM PARIS
14h – 18h / MDH Aragon

DU 26 AU 30 JUILLET

TOUTE LA SEMAINE,
QUARTIERS/FICTIONS
SERVICE DIFFUSION
(théâtre)
14h – 17h / MDH M Sangnier

26 JUILLET

RANDONNÉE TROTTINETTE ÉLECTRIQUE À SHERWOOD PARK
14h – 18h MDH Aragon

TOURNOIS DE JEUX VIDÉOS
14h – 17h / MDH Aragon

SOIRÉE PIZZA
18h – 22h / MDH Aragon

27 JUILLET

CATACOMBES DE PARIS
14h – 17h à la MDH Aragon

ARCHERY « BUMP »
16h – 18h / Terrain près du collège Doisneau

28 JUILLET

SORTIE PARC ASTÉRIX
9h – 20h / Parking entre les écoles A Théry et J Jaurès

29 JUILLET

BAR À JEUX
14h – 17h / MDH Aragon

CINÉMA : D'OU L'ON VIENT
18h – 20h30 / Cinéma J. Prévert

TOURNOI DE PING-PONG
14h – 17h / MDH Aragon

30 JUILLET

TOURNOI DE BABYFOOT
14h – 17h / MDH Aragon

DU 2 AU 6 AOÛT

3 AOÛT

FOOT BULLES « BUMP »
16h – 18h / Terrain près du collège Doisneau

5 AOÛT

CINÉMA : BLACK WIDOW
(Action – Super Héros)
18h – 20h30 / Cinéma J. Prévert

DU 9 AU 13 AOÛT

9 AOÛT

TENNIS DE TABLE
15h30- 17h
Gymnase Christine Caron

LE 10 AOÛT

LASER GAME « BUMP »
16h – 18h terrain près du collège Doisneau

TENNIS DE TABLE
15h30- 17h / Gymnase C. Caron

11 AOÛT

PREMIER SECOURS PSCI
9h/12h – 13h/17h au PIO

TENNIS DE TABLE
15h30- 17h au gymnase Christine Caron

12 AOÛT

TENNIS DE TABLE
15h30- 17h / gymnase C. Caron

CINÉMA : TITANE

(Thriller - Fantastique)
18h – 20h30 / Cinéma J. Prévert

13 AOÛT

TENNIS DE TABLE
15h30- 17h / Gymnase C. Caron

DU 16 AU 20 AOÛT

17 AOÛT

ARCHERY « BUMP »
16h – 18h
terrain près du collège Doisneau

19 AOÛT

CINÉMA : TEDDY
(Fantastique – Comédie)
18h – 20h / Cinéma J. Prévert
Interdit aux moins de 12 ans

DU 23 AU 27 AOÛT

TOUTE LA SEMAINE

STAGE "ÉCRIS ET TOURNE UN FILM EN UNE SEMAINE"
9h30 – 17h à la Maison des Arts

23 AOÛT

FOOTBALL
15h30 – 17h / city de St Blin

FOOT BULLES « BUMP »
16h – 18h / Terrain près du collège Doisneau

24 AOÛT

FOOTBALL
15h30 – 17h / city de St Blin
SORTIE BOWLING FACTORY
18h – 00h / MDH Aragon

25 AOÛT

FOOTBALL
15h30 – 17h / City square de sports
ESCAPE GAME FREEING
13h - 18h / MDH Aragon

26 AOÛT

FOOTBALL
15h30 – 17h / city de Besson
CINÉMA : JOSÉE, LE TIGRE ET LES POISSONS (Manga)
18h / Cinéma J. Prévert
SORTIE PARC ASTÉRIX
9h – 20h - parking entre les écoles Théry et Jaurès

27 AOÛT

FOOTBALL
15h30 – 17h city de Besson
POT DE FIN DE VACANCES
14h – 17h / MDH Aragon

Contact :
06 12 18 01 90



DOSSIER

Été 2021 : Partout et pour tous

TERRASSES D'ÉTÉ

Une troisième programmation, mise en place par les Maisons des habitants et baptisée

"LES TERRASSES D'ÉTÉ" est consacrée aux familles.

Voici les principaux événements que petits et grands pourront partager ensemble.

Mardi 13 juillet

LA CARAVANE TROPICANTE

à 17h30 - départ rue de Paris (proche mairie)

Déambulation dans les rues

à 19h - Concert sur le parvis de la MDH Louis Aragon

Un camion qui roule, qui joue, qui scratche, qui chante, qui twerke et qui plaisante sur de la musique des tropiques dans les rues de votre ville avec le Trio DjeuhDjoah, Lieutenant Nicholson et El Gato Negro.

Tout public - Gratuit

Petite restauration assurée par l'AOMG.



Jeudi 15 juillet

SOIRÉE ZUMBA "CALIENTE"

de 19h30 à 21h30

MDH Ingrid Bétancourt

Tout public - Gratuit

Vendredi 16 juillet

SOIRÉE D'ÉTÉ À LA FAUCONNIÈRE

Place Marc Sangnier

● À 18h30, SPECTACLE DE CONTES ERNEST AFRIYIÉ ET SADOO

à partir de 6 ans

● À 20h, ATELIER DANSE ZUMBA

à partir de 6 ans

● 22h : CINÉMA EN PLEIN AIR

« À L'ABORDAGE »

de Guillaume Brac.

Avant-première.

En présence du réalisateur.

À partir de 12 ans.



Mercredi 14 juillet

FEU D'ARTIFICE

Golf de Gonesse, à partir de 22h45

Le feu d'artifice sera maintenu cette année. Il sera tiré du Golf à partir de 22h45 mais sans musique, contrairement aux années précédant la pandémie. Afin de respecter les gestes barrières, les traditionnels retraits de lampions et le bal musette ne seront pas organisés.



Samedi 17 juillet

SORTIE - GRANDES EAUX DE VERSAILLES - 16h

Mardi 20 juillet

- **LES RANDOS NATURE ET HISTORIQUE**
Maison des habitants Louis Aragon
Départ à 10h
- **CINÉMA EN PLEIN AIR à 21h45**
« LA FAMEUSE INVASION DES OURS EN SICILE »
Projection précédée d'un
ATELIER DE JEUX OPTIQUES à partir de 20h45
Parvis de la salle J. Breil
À partir de 5 ans - Gratuit sur inscription dans
les MDH, au PPES et à l'adresse
reservationspectacle@mairie-gonesse.fr



Mardi 27 juillet



SPECTACLE « GADOUE » (jonglage)
Compagnie Le jardin des délices
Cour de l'école Charles Péguy, à 19h

Le public s'installe tout autour d'une piste recouverte de boue blanche. Au centre de cette piste, un jongleur en complet veston cumule les difficultés : ne pas se salir, ne pas glisser, ne pas faire tomber sa balle, tout en tentant des figures de plus en plus complexes. Ça colle, ça glisse, ça tache... GADOUE, c'est le plaisir de la patouille, le frisson du défendu, la joie du pas correct. Tout public à partir de 4 ans
Durée : 30 mn

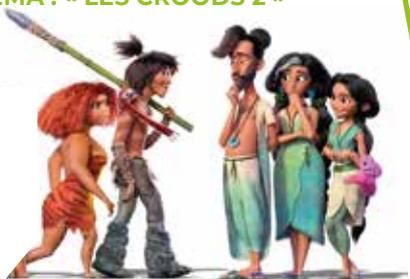
Suivi de SONANCES DES TAMBOURS avec MNK

Mercredi 28 juillet

SÉANCE DE CINÉMA : « PIERRE LAPIN 2 »
Cinéma Jacques Prévert, à 14h15
À partir de 6 ans

Mercredi 21 juillet

SÉANCE DE CINÉMA : « LES CROODS 2 »
suivie d'une animation en salle
Cinéma Jacques Prévert,
à 14h15
à partir de 6 ans



Vendredi 30 juillet

SOIRÉE KARAOKÉ ET REPAS PARTAGÉ
Maison des habitants Marc Sangnier
à 19h



POUR LES SORTIES :

Tarifs : Adultes 8,60 €, adolescents (13-17 ans) 6,40 €, enfants (2 à 12 ans) 4,40 €
Un test PCR ou antigénique négatif datant de moins de 48 heures devra être présenté avant le départ

Mardi 3 août

SORTIE - BASE DE LOISIRS DE JABLINES
Départ à 9h30

Mercredi 4 août

SÉANCE DE CINÉMA :
« **AINBO, PRINCESSE D'AMAZONIE** »
Cinéma Jacques Prévert, à 14h15
À partir de 6 ans



Mardi 10 août

SORTIE
BASE DE LOISIRS DE CERGY
Départ à 9h30



Mercredi 11 août

SÉANCE DE CINÉMA : « LE GEANT DE FER »
Cinéma
Jacques Prévert,
à 14h15
À partir de 6 ans



Jeudi 12 août

SORTIE - PARC DE LA VILLETTE
Départ à 9h30



Vendredi 13 août

SOIRÉE BLANCHE « ARAGON LOUNGE »
Maison des habitants Louis Aragon

Samedi 14 août

SORTIE - HORTILLONNAGES D'AMIENS
Départ à 9h30



Mardi 17 août

SORTIE - BASE DE LOISIRS DE JABLINES
Départ à 9h30



Mercredi 18 août

SÉANCE DE CINÉMA
« SPIRIT, L'INDOMPTABLE »
Séance suivie d'une animation en salle
Cinéma Jacques Prévert, à 14h15
À partir de 6 ans



Jeudi 19 août

SORTIE - SHERWOOD PARK
Départ à 9h30



INFO PISCINE

- Depuis le 9 juin dernier, la piscine Raoul Vaux a rouvert ses portes à tous.
- En juillet, des activités estivales, des stages ou des cours d'aquagym y seront organisées du lundi au samedi.
- Elle fermera en août pendant au moins 24 mois pour travaux de réhabilitation.

RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTIONS

Maisons des habitants

Louis Aragon : 01 77 80 92 99

Marc Sangnier : 01 75 41 62 10

Ingrid Betancourt : 01 30 11 24 70



Cinéma Jacques Prévert et DAC :
reservationspectacle@mairie-gonesse.fr

Mercredi 25 août

SÉANCE DE CINÉMA :
« SPACE JAM, NOUVELLE ÈRE »
Cinéma Jacques Prévert, à 14h
À partir de 6 ans

SPECTACLE : HAPPY MANIF (danse)
Compagnie David Rolland
Jardin de la médiathèque de Coulanges
à 15h



Dans cette manifestation d'un genre nouveau, vous deviendrez acteur d'un joyeux défilé, propulsé dans une balade chorégraphique, un jeu de rôle grandeur nature. Casque sur les oreilles, suivez les indications de la bande son pour devenir instantanément interprète d'une partition urbaine des plus originales.

À partir de 8 ans. Durée : 1h

Vendredi 27 août

PIQUE-NIQUE GÉANT AU PARC DE SAINT BLIN
Rendez-vous à la Maison des habitants
Louis Aragon

POUR LES SORTIES :

Tarifs : Adultes 8,60 €, adolescents (13-17 ans) 6,40 €, enfants (2 à 12 ans) 4,40 €
Un test PCR ou antigénique négatif datant de moins de 48 heures devra être présenté avant le départ

Les gestes simples pour contribuer à maintenir une ville propre



Si la propreté des espaces communs est prise en charge par les services municipaux épaulés par une poignée de prestataires extérieurs, les habitants qui empruntent ces voies sont aussi tenus d'en prendre soin. Voici quelques gestes simples pour contribuer à maintenir la propreté de la commune.

Désherber les trottoirs devant son domicile

Les herbes indésirables (ou mauvaises herbes) sont une véritable épine dans le pied des jardiniers. À Gonesse, plusieurs méthodes sont employées pour maîtriser leur pousse tout en limitant l'utilisation de produits nocifs pour la santé et l'environnement. Des opérations ponctuelles de désherbage sont ainsi régulièrement menées dans la commune.

Pour participer à cette action de désherbage, les habitants doivent débarrasser les trottoirs ou les allées aux abords de leurs propriétés. Des méthodes simples et respectueuses de l'environnement existent aussi pour les particuliers : un fond d'eau chaude ou une solution à base d'eau chaude, de vinaigre et de sel peuvent ainsi suffire.

Deux sites de la commune nettoyés en profondeur

Au cours du mois d'avril, en attendant l'arrivée des beaux jours, deux sites de la commune ont été nettoyés en profondeur par le service Environnement. Le parvis du lycée René Cassin et la cour de la médiathèque de Coulanges ont ainsi été briqués.

Stop aux déjections canines sur nos trottoirs

Les déjections de nos chiens peuvent constituer une gêne pour les riverains, autant visuelle qu'olfactive. Ces déchets sont également de véritables nids à bactéries, qui peuvent affaiblir la végétation alentour.

Pour toutes ces raisons, l'abandon de déjections canines est passible d'une amende de 38 euros. Pour éviter toute contravention, il est conseillé de sortir muni d'un sac. Des distributeurs sont également mis à la disposition des propriétaires de chiens.

Un exemple de ce qu'il ne faut pas faire !



Ne plus nourrir les volatiles

Ces derniers temps, des monticules de pains ont été retrouvés aux abords de certains lieux de promenade, dont le chemin de Saint Blin. Si le fait de recycler son pain rassis en le donnant aux pigeons et autres oies bernaches survolant la commune semble être de prime abord une bonne idée, ce geste très répandu et désormais banal est en vérité nocif : les amas de quignons de pain provoquent des rassemblements de volatiles, qui peuvent laisser une grande quantité de fientes sur les lieux, à la fois vecteurs de maladies et toxiques pour les plantes, les façades et les carrosseries des voitures.

Même si les oiseaux semblent s'en régaler, leur système digestif n'est pas adapté pour digérer du pain. Une consommation trop importante de pain peut ainsi provoquer des malformations osseuses qui empêchent les oiseaux de voler ou un dysfonctionnement du foie similaire à une cirrhose.

Nourrir les oiseaux est également un acte répréhensible. Qu'on le fasse sur son balcon ou dans un parc, cet acte est passible d'une amende de 68 euros.



Les dépôts sauvages : un délit aux lourdes conséquences

À l'abri des regards dans les chemins ruraux ou au beau milieu des rues fréquentées, certains individus indéclicats n'hésitent pas à laisser leurs dépôts sauvages partout sur la commune. En 2020, ce ne sont pas moins de 22 506 tonnes de déchets qui ont été ramassées par les agents du service Environnement ou par une société prestataire. Les nombreuses interventions de cette dernière ont coûté la somme de 38 855 euros en 2020.

Pour rappel, tout abandon de déchet est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500 euros. Pour éviter tous risques, il suffit de les déposer à la déchèterie située au 17, rue Gay Lussac.

Horaires d'été de la déchèterie
(jusqu'au 31 octobre) :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
puis de 14h à 17h30

Le samedi de 9h à 18h30

Le dimanche de 9h à 13h



Face à la reprise amorcée du trafic, quel est le ressenti de la population ?

Après l'Asie et l'Amérique, la reprise du trafic aérien a fini par rattraper l'Europe. Pour la première fois, l'offre aérienne mondiale est revenue à plus de 60% du niveau d'avant-crise. Et cette tendance devrait aller en s'amplifiant, au moins jusqu'à fin septembre. A Roissy, le trafic repart à la hausse de jour comme de nuit. L'environnement sonore apaisé du temps de crise laisse place progressivement au retour des nuisances. Pour la municipalité comme pour ses habitants l'enjeu est que cette reprise du trafic aérien se fasse avec moins de nuisances, le jour d'après ne pouvant ressembler au jour d'avant.

La reprise du trafic est effective à Roissy-CDG

D'après les derniers chiffres communiqués par le groupe ADP pour le trafic du mois de mai, la reprise est bien actée. Roissy-CDG a accueilli 1,1 million de passagers en mai (+0,9 million de passagers, soit 17,4% du trafic de mai 2019). Les terminaux 2B,2D,2E et 2F sont actuellement ouverts afin d'accueillir l'ensemble du trafic commercial de passagers. Tous les faisceaux sont en progression par rapport à 2020, que ce soit sur le trafic international, le trafic intra-européen, le trafic en France métropolitaine.

Le niveau de trafic d'avant-crise ne sera pas atteint avant 2024

Cette reprise du trafic aérien à Roissy est très progressive et selon les experts (Eurocontrol) le niveau de 2019 ne sera pas atteint avant 2024 au plus tôt. Selon un scénario médian le trafic 2024 reviendra à 95% du chiffre de 2019 sur la base d'une large utilisation de la vaccination à travers l'Europe et d'un assouplissement coordonné des restrictions de voyage atteint d'ici le premier trimestre 2022 entre les régions du monde, avec des flux long-courriers commençant à revenir. Il est donc probable qu'il y ait environ 50% du trafic 2019 pour l'ensemble de 2021 et que d'ici la fin 2022 le trafic retrouve 72% du niveau de 2019.

Une reprise du trafic avec moins de nuisances, particulièrement la nuit

C'est l'enjeu pour les années à venir et derrière celui-ci c'est la protection des populations riveraines qui est posée. La ville de Gonesse est particulièrement attentive à la question des nuisances sonores et de la pollution chimique générée par le trafic aérien de Roissy. Elle s'est dotée d'outils de mesure indépendants (station Bruitparif et Airparif). Il est essentiel que ces nuisances soit mieux maîtrisées en particulier durant la période de nuit entre 22h00 et 06h00. Il s'agit là d'une préoccupation constante de la municipalité qui demande depuis plusieurs années l'instauration d'un couvre-feu comme à Orly ou Francfort. Comme l'a démontré l'étude épidémiologique DEBATS (en téléchargement sur www.ville-gonesse.fr) le transport aérien a un impact délétère sur la santé des personnes qui subissent un excès de bruit nocturne. Cette situation est plus sensible durant l'été.





Le bruit des avions, à certaines heures de la journée, c'est compliqué. Nous avons le double vitrage chez nous qui l'atténue un peu mais il ne faut jamais s'attendre à avoir un silence total. Lors du tout premier confinement, c'était autre chose: j'entendais le chant des oiseaux pour la toute première fois à Gonesse.

Pour l'instant, je trouve que la gêne sonore est encore acceptable mais si on pouvait avoir un peu de silence de temps en temps, ce serait encore mieux !

Kévin,
Quartier de la Fauconnière

MICRO-TROTTOIR :
La parole donnée
aux habitants

Avant, j'habitais aux Marronniers, je viens d'emménager à la Madeleine : le bruit des avions, c'est pareil partout dans la ville. Ils passent juste au-dessus de nous. En journée, c'est très dérangeant et lorsque des personnes d'autres villes viennent par ici, ils remarquent immédiatement le trafic aérien. Nous, on a fini par nous habituer, nous n'avons pas vraiment le choix

Ali et Diyar - Quartier de la Madeleine



C'était tellement mieux lorsque le trafic avait cessé, j'avais beaucoup mieux dormi. En ce moment, je les

entends toute la nuit, c'est très bruyant et très dérangeant alors que j'ai le double vitrage. Je n'ai vraiment pas hâte que le trafic revienne à son niveau normal. Même au fil de la journée, lorsqu'on discute au téléphone et qu'on ouvre la fenêtre, on ne s'entend plus parler. Les avions volent vraiment trop bas par ici

Mina - Quartier de la Madeleine

Après avoir vécu entre Garges et Gonesse, j'ai fini par m'habituer au bruit incessant des avions. Je vis directement sous un couloir aérien, j'ai l'impression que le trafic a déjà repris même si c'est moins important qu'avant: je vois un avion passer toutes les 5-10 minutes en ce moment. En été, c'est dommage d'être dehors et d'être dérangé par le bruit. Et étrangement, l'année dernière avec l'arrêt du trafic, des fruits que je n'avais encore jamais vus dans mon jardin avaient poussé, peut-être grâce à la baisse de la pollution. Nous avons fini par nous y faire mais si les avions veulent changer de trajectoire, je ne serai pas contre !

Sarah,
Quartier du Centre-ville

Installation d'une nouvelle rôtisserie dans le centre-ville

Depuis quelques semaines, un nouveau commerce aux effluves alléchants s'est installé sur le pourtour de la place du général de Gaulle. Il s'agit d'une rôtisserie qui table notamment sur la qualité de ses produits.



Le Covid-19 a bouleversé le quotidien de nombreuses familles, dont les Sarfati qui évoluaient depuis plusieurs années dans le secteur du vêtement de luxe. « Lorsque j'ai perdu mon emploi, je me suis dit que c'était le moment ou jamais de concrétiser un rêve que je nourrissais depuis plus de 10 ans : ouvrir une rôtisserie », explique le gérant qui s'est lancé dans cette aventure avec son épouse.

Le couple Sarfati a donc entrepris une série de stages et autres formations pour « passer de la vente de vêtements à la vente de poulet ». C'est ainsi que la société « Pit Poulet » a vu le jour et s'est installé au mois de mars dernier sur la place du général de Gaulle malgré les obstacles de la crise sanitaire, entre le poissonnier et le cordonnier. « C'est un atout d'être entouré d'autant de commerces, il ne nous reste plus qu'à nous faire connaître », estiment les propriétaires.

Pour construire leur nouvelle clientèle, les Sarfati comptent sur la qualité de leurs produits. Outre le poulet (fermier), la quasi-totalité des produits est labellisée « Label rouge ». Quant à leur pain (notamment utilisé pour l'une de leurs meilleures ventes, le Méga Pit), il est issu des fours d'un artisan de la région.

Cette nouvelle installation dans une zone déjà occupée par plusieurs commerces participe d'une démarche globale dont l'objectif principal est de redynamiser le centre-ville.

La rôtisserie de Gonesse - Place du G^{al} de Gaulle
Facebook : @larotisseriedegonesse

Des produits de la marque HEMA au Franprix de la Fauconnière

Depuis plusieurs mois, un nouveau rayon a fait son apparition au supermarché Franprix de la Fauconnière. Il croule sous les produits de la marque HEMA, célèbre pour ses petits prix.

Depuis plusieurs mois, un nouveau rayon a fait son apparition au supermarché Franprix de la Fauconnière. Il croule sous les produits de la marque HEMA, célèbre pour ses petits prix.

Arrivée en France en 2009, la marque néerlandaise est devenue en quelques années une référence en matière d'articles tendances à bas prix. Il y a quelques mois, un partenariat a été noué avec le groupe Casino (qui possède les enseignes Franprix) et de nouveaux produits ont ainsi fait leur apparition dans les supermarchés.

« Nous avons un peu de tout ce que l'on peut trouver dans une boutique HEMA » explique la gérante de l'enseigne du quartier de la Fauconnière. « Des produits ménagers, des vêtements, de la vaisselle, des jouets ou encore des articles de décoration à un prix abordable ».

À l'aube des vacances d'été, les clients du supermarché pourront également y acheter des valises et autres coussins de voyage pour des vacances réussies. Dans quelques semaines, ces articles estivaux céderont leur place aux fournitures scolaires.



L'entreprise JJA installe son siège social à Gonesse

À la mi-juin, une nouvelle entreprise a installé son siège social sur le territoire de la commune. Il s'agit de JJA, un spécialiste de la distribution de biens de décoration de maison.

Créée en 1976, JJA est une entreprise familiale qui s'est rapidement développée, devenant au bout de 45 ans d'existence une entreprise de taille intermédiaire (ETI). Elle fait office d'intermédiaire entre plusieurs grandes marques (Hespéride, Atmosphera, Secret de Gourmet et 5Five) et pas moins de 4 000 points de vente en France, dont Centrakor, la Foir'Fouille, Maxi Bazar, le Marché aux affaires et d'autres indépendants.

À l'occasion de ses 45 ans, le siège social de l'entreprise autrefois basé au Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis) a choisi d'investir la ZAC des Tulipes, à quelques mètres de Manutan (distributeur de mobilier et d'équipement professionnel).

Une zone porteuse de croissance

« Le nouveau siège est idéalement situé à proximité de l'aéroport du Bourget » souligne Marion Marcq, responsable Stratégie Communication Marque. « C'est pour accompagner sa croissance que le groupe JJA a décidé de bâtir entièrement ce nouveau site, idéalement situé au cœur d'une nouvelle zone de 45 000 m² regroupant des professionnels de la décoration et de l'équipement de la maison comme Homexpo », poursuit-elle.

Ces nouveaux locaux sont également à proximité d'une autre zone en pleine mutation : le Triangle de Gonesse où une future gare est actuellement en construction. « Nous sommes fiers d'accueillir cette entreprise majeure au rayonnement européen qui



s'insérera parfaitement dans le projet du Triangle. Son enracinement à Gonesse permettra de valoriser notre territoire » a déclaré Jean-Pierre Blazy lors de l'inauguration du siège.

Les travaux du nouveau siège (entamés en avril 2019) ont touché à leur fin au printemps dernier et les 300 collaborateurs du groupe ont investi leurs nouveaux bureaux dans un cadre au design moderne et épuré le 21 mai dernier. Les locaux disposent de 15 000 m² de showroom, de 4 000 m² de bureaux, d'une salle de sport et d'un grand jardin qui contribuent au bien-être des salariés.

Sur sa lancée, JJA (qui vient d'embaucher une quarantaine de nouveaux employés au début de l'année) dispose actuellement de 37 postes ouverts en recrutement. Ils concernent plusieurs domaines, dont le commerce, le marketing, l'administratif, la logistique, ou encore l'informatique...



Pour postuler, rendez-vous sur le site jja-sa.fr rubrique « Nous rejoindre »

Logements : les mesures pour interdire les habitats indignes

À Gonesse, il est strictement interdit de diviser un bien immobilier en plusieurs logements. Si cette mesure permet d'éviter la création de logements exigus, elle a aussi pour but de limiter l'exposition des habitants au bruit du trafic aérien.

La Ville de Gonesse, comme d'autres communes situées à proximité d'un aéroport, dispose d'un Plan d'Exposition au Bruit. Pour éviter d'exposer trop de personnes au trafic aérien, le nombre de logements est donc limité par ce document. La création de logements supplémentaires (en divisant un seul bien) est ainsi strictement interdite, sauf s'il s'agit d'une opération de renouvellement urbain ou de la construction d'une maison individuelle (soumise au dépôt d'un permis de construire).

Malgré cette interdiction, des spéculateurs immobiliers, parfois de véritables « marchands de sommeil » divisent illégalement des pavillons dans le but de rentabiliser leur investissement. Les deux principales conséquences de ces combines sont, d'une part, la création de logements indignes et d'autre part une inflation du marché immobilier résidentiel qui pénalise les Gonessiens.



De lourdes sanctions infligées aux marchands de sommeil

La Ville et ses services mènent un véritable combat pour déceler ces situations, qui dégradent autant l'image de la commune que les conditions de vie des personnes qui occupent ces logements. Ainsi, des procédures pénales sont systématiquement engagées.

Le quartier de la Fauconnière a connu une affaire symbolique. En octobre 2015, une infraction a été constatée chez un propriétaire qui avait créé cinq logements supplémentaires (dont trois dans la remise, dans le sous-sol et le garage de la propriété). À l'instar des autres procédures pénales engagées, celle-ci fut longue et il aura fallu attendre le mois de janvier 2021 pour que le propriétaire soit définitivement condamné à remettre sa propriété en état sous astreinte financière (150 euros par jour de retard). Cette peine a été assortie d'une amende.

Pour pallier les délais de la justice, le maire a depuis janvier 2020 la possibilité de mettre en œuvre une astreinte administrative pour contraindre les contrevenants à régulariser leur situation. Ces nouvelles dispositions permettent notamment d'appliquer une astreinte allant jusqu'à 500 euros par jour de retard lorsqu'une infraction est constatée et notifiée. Elles ont déjà été appliquée à cinq reprises et deux propriétaires n'ayant pas respecté les délais imposés par la commune ont fait l'objet d'une procédure de recouvrement (au bénéfice de la ville).

.....

✉ Pour toute information ou signalement, il vous est possible de vous présenter à l'accueil de la direction de l'Urbanisme.
PAGS, 4 place du Général de GAULLE,
interphone 18, ou d'adresser votre demande par courriel : urbanisme@mairie-gonesse.fr
ou téléphone : 01 34 45 11 40 / 11 26

Résultats du second tour des élections départementales

Canton de Villiers-le-Bel

Le canton de Villiers-le-Bel regroupe les villes de : Villiers-le-Bel, Gonesse, Le Thillay, Roissy-en-France, Bonneuil-en-France, Bouqueval et Vaudherland

Binômes de candidats	% de voix exprimées
M. CAURO Christian et Mme TECHTACH Djida	44,90%
M. SABOURET Cédric et Mme TOUNGSI-SIMO Cécilia	55,10%

Participation au scrutin : Taux de participation : 26,17 % - Taux d'abstention : 73,83 %
 Votes blancs (en pourcentage des votes exprimés) : 6,55 %
 Votes nuls (en pourcentage des votes exprimés) : 3,37 % - Nombre de votants : 8 514

Inscriptions à la brocante du 10 octobre

D'abord annoncée pour cet été, la traditionnelle brocante aura finalement lieu le 10 octobre prochain sur la rue de Paris. Ceux qui souhaitent y tenir un stand disposent donc de quelques mois supplémentaires pour s'inscrire et les dossiers seront examinés à la rentrée.

Pour y participer, il suffit de remplir le formulaire d'inscription (disponible en mairie, dans les Maisons des habitants ou sur le site de la ville) et de le renvoyer avec les documents demandés.

Informations : 01 34 45 19 64

Pas de vacances d'été pour le

Le Go'Bus, qui circule du lundi au vendredi, ne connaît pas de trêve estivale. Tout au long de l'été, ce véhicule que les habitants peuvent emprunter gratuitement continuera donc d'arpenter les rues de la ville.

Pour rappel, le Go'Bus est un mode de transport entièrement gratuit. Il circule du lundi au vendredi de 9h à 18h et parfois en soirée et le week-end lors de certains événements. Il dispose de 23 arrêts répartis dans toute la ville et les Gonessiens qui souhaitent voyager à son bord sont simplement tenus de réserver leur trajet au moins 24h à l'avance au 07 85 95 53 20 (ligne accessible du lundi au vendredi de 9h à 17h).



JUILLET



le jour du vege

LUNDI 5 JUILLET

Œuf dur mayonnaise
.....
Spaghetti bolognaise
Spaghetti saumon et fromage rapé
.....
Petit suisse aux fruits
.....
Donut au sucre

MARDI 6 JUILLET

Salade verte et mimolette vinaigrette échalote
.....
Cheese burger
Fish burger
.....
Frites et ketchup
.....
Roulé chocolat crème anglaise et vermicelles

MERCREDI 7 JUILLET

Taboulé Bio
.....
Bœuf braisé sauce chasseur
Poisson mariné provençal
.....
Haricots beurre persillés
.....
Saint Paulin
.....
Nectarine

JEUDI 8 JUILLET

REPAS "KEBAB"

Laitue iceberg,
tomates fraîches en dés
.....
Kebab, pain pita
et sauce blanche
Boulettes de pois chiches à la menthe
.....
Frites
.....
Fromage blanc **BIO** sucré
.....
Soupe de fraise à la menthe

le jour du vege

VENREDI 9 JUILLET

Concombre à la crème & ciboulette
.....
Macaronis **BIO à l'italienne**
.....
Carré de l'est
.....
Prunes rouges

LUNDI 12 JUILLET

Salade de penne locales au pesto
.....
Filet de hoki pané et citron
.....
Carottes braisées
.....
Petit moulé nature
.....
Baguette de campagne
.....
Abricots **BIO**

MARDI 13 JUILLET

Radis beurre
.....
Pavé de colin napolitain
Emincé de poulet **BIO au jus**
.....
Courgettes et riz **BIO**
.....
Gouda
.....
Purée de pommes au miel

MERCREDI 14 JUILLET

FÉRIÉ

JEUDI 15 JUILLET

"LUNCH IN STATES"

Salade verte Bio au cheddar (Vinaigrette Tradition au miel)
.....
Fish Burger
Cheese burger
.....
"Potatoes"
(Pommes campagnardes)
.....
Milk Shake cacao

le jour du vege

VENREDI 16 JUILLET

Melon charentais
.....
Semoule **BIO façon couscous**
.....
Fromage blanc sauce fraise
.....
Fourrandise chocolat

LUNDI 19 JUILLET

Concombre **BIO** vinaigrette (vinaigrette nature)
.....
Brandade de poisson
.....
Fromage fondu Président
.....
Flan au chocolat

MARDI 20 JUILLET

Betteraves locales en salade (vinaigrette Raspberry)
.....
Omelette nature **BIO**
.....
Epinards à la béchamel et riz
.....
Tomme blanche
.....
Pêche

MERCREDI 21 JUILLET

Rillettes de sardine
.....
Rôti de veau au jus
Poisson gratiné au fromage
.....
Petits pois
savoir du jardin
.....
Petit suisse aux fruits
.....
Kiwi **BIO**

le jour du vege

JEUDI 22 JUILLET

Carottes râpées Bio locales (vinaigrette au persil)
.....
Nuggets de blé et ketchup
.....
Haricots beurre persillés et pommes de terre
.....
Emmental
.....
Abricot au sirop

VENREDI 23 JUILLET

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DES JO À TOKYO

Salade aux cinq couleurs (Iceberg, tomates, maïs, olives noires, bleu- vinaigrette ambrée)
.....
Anneaux de calamars et citron
.....
Coquillette et ratatouille **BIO**
.....
Yaourt aromatisé
.....
Cake "Kasutera"
(Gâteau à la vanille)

LUNDI 26 JUILLET

Salade coleslaw
.....
Riz **BIO**
& Achard de légumes
.....
Petit moulé ail et fines herbes
.....
Baguette tradition
.....
Purée de pomme mangue

MARDI 27 JUILLET

Salade de blé catalane
.....
Pavé de merlu sauce safranée
Boulettes d'agneau au jus
.....
Haricots verts **BIO**
savoir du Jardin
.....
Montboissier
.....
Prune jaune

MERCREDI 28 JUILLET

Œuf dur mayonnaise
.....
Rôti de bœuf froid et mayonnaise
Filet de limande meunière et citron
.....
Purée de pomme de terre
.....
Yaourt vanille **BIO**
.....
Nectarine

JEUDI 29 JUILLET

REPAS FRAÎCHEUR

Pastèque **BIO**
.....
Pain de brunoise à l'aneth
.....
Salade Pee-Wee
(coquillettes, ananas, échalote, mimolette et tomate cube)
.....
St Nectaire
.....
Mousse au chocolat au lait

VENREDI 30 JUILLET

Salade verte & croûtons (vinaigrette agrumes)
.....
Pavé de colin mariné
aux herbes de provence
Poulet roti au jus
.....
Courgettes **BIO**
Semoule **BIO**
.....
Fromage blanc nature et sucre
.....
Moëlleux à l'ananas

MENUS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DES ACCUEILS DE LOISIRS

AOÛT

LUNDI 2 AOÛT

Tomates en salade et mozzarella (vinaigrette miel colombo)

Escalope de blé et ketchup

Purée de pommes de terre, carottes et brocolis

Tomme noire

Crème dessert chocolat **BIO**

le jour du VEGE

MARDI 3 AOÛT

Concombre à la vinaigrette

Boulgour légumes lentilles et maïs

Coulommiers

Purée de pommes aux fruits rouges

MERCREDI 4 AOÛT

REPAS MEXICAIN

Crèmeux de poivrons et tortillas

Chili con Carne
Chili sin Carne

Petit suisse aux fruits

Banane **BIO**

sauce chocolat

JEUDI 5 AOÛT

Salade de coquillettes **BIO** locales au pesto

Rôti de veau sauce tajine
Colin mariné provençal

Légumes à l'orientale

Fromy

Melon jaune

VENDREDI 6 AOÛT

Carottes râpées locales (vinaigrette du Brésil)

Poissonnette et citron

Petits pois saveur du soleil

Yaourt nature sucré

Cake à la noix de coco

LUNDI 9 AOÛT

Céleri à la rémoulade

Pavé de colin gratiné au fromage

Epinards et pomme de terre béchamel

Camembert **BIO**

Abricot au sirop

le jour du VEGE

MARDI 10 AOÛT

Salade verte et maïs (vinaigrette traditionnelle)

Riz Bio base hindou

Gouda

Liégeois chocolat

MERCREDI 11 AOÛT

Rillettes comme une brandade

Bœuf braisé au jus
Steak haché de saumon et citron

Mélange de 4 céréales et ratatouille

Petit moulé nature

Pêche **BIO**

JEUDI 12 AOÛT

REPAS "KEBAB"

Laitue iceberg, tomates fraîches en dés

Kebab, pain pita et sauce blanche
Boulettes de pois chiches à la menthe

Frites

Fromage blanc sucré

Soupe de fraises à la menthe

VENDREDI 13 AOÛT

Melon charentais

Cubes de hoki pané, citron

Carottes saveur du jardin

Yaourt nature et sucre **BIO**

Cake aux pépites de chocolat

LUNDI 16 AOÛT

Concombre vinaigrette **BIO**

Brandade de poisson cuisinée

Fromage fondu Président

Flan à la vanille

MARDI 17 AOÛT

Crêpe au fromage

Omelette **BIO**

Mélange de légumes & haricots plats

Emmental à la coupe

Abricots

MERCREDI 18 AOÛT

REPAS FRAICHEUR

Bâtonnets de surimi et mayonnaise

Pain de brunoise à l'aneth

Salade de riz à la parisienne et salade de haricots verts

Yaourt nature sucré **BIO**

Prune jaune

JEUDI 19 AOÛT

Carottes râpées **BIO** locales aux raisins secs (vinaigrette orientale)

Couscous merguez
Couscous poisson (cubes de colin)
Semoule et légumes couscous

Petit suisse aux fruits

Cake à la vanille

le jour du VEGE

VENDREDI 20 AOÛT

Macédoine mayonnaise

Macaronis **BIO** à l'italienne

Tomme blanche à la coupe

Raisin noir

le jour du VEGE

LUNDI 23 AOÛT

Céleri rémoulade

Chili sin carne **BIO**

Pont l'évêque

Purée de pommes à la cannelle

MARDI 24 AOÛT

Salade de blé **BIO**

à l'orientale

Nuggets de poisson

Petits pois au jus

Yaourt aromatisé

Pêche **BIO**

MERCREDI 25 AOÛT

Laitue Iceberg (vinaigrette aux fruits rouges)

Sauté de bœuf sauce tomate
Colin brésilienne

Haricots verts **BIO** et flageolets

Tomme grise

Moelleux myrtilles citron

JEUDI 26 AOÛT

Tomate mozzarella & basilic (vinaigrette balsamique huile d'olive)

Pizza au fromage

Salade verte **BIO**

Fromage blanc nature et sucre

Straciatella au chocolat

VENDREDI 27 AOÛT

Melon charentais

Filet de limande aux condiments
Rôti de dinde au jus

Pépinettes locales (pâtes)

Petit moulé ail et fines herbes - baguette tradition

Banane **BIO**

le jour du VEGE

LUNDI 30 AOÛT

Tomate vinaigrette **BIO** et feta (moutarde à l'ancienne)

Escalope de blé panée et ketchup

Courgettes à la provençale & riz

Fromy

Tarte aux pommes

MARDI 31 AOÛT

Salade coleslaw

Pavé de colin mariné au thym
Poulet roti au jus

Purée de pommes de terre **BIO**

Coulommiers

Pêche au sirop

MERCREDI 1 SEPT.

Salade gourmande

Steak haché pur bœuf
Filet de hoki sauce citron

Carottes à la ciboulette

Petit suisse aux fruits **BIO**

Nectarine

Pour Gonesse, vivre l'avenir

ELARGISSEMENT DE LA MAJORITE MUNICIPALE

Lors du Conseil municipal du 7 juin, la majorité municipale s'est agrandie avec le ralliement à notre groupe de Madame Betty LAVITAL, conseillère municipale élue sur la liste d'opposition.

Nous nous réjouissons de cette décision qui vient aider la municipalité dans son travail quotidien pour améliorer la qualité de vie des Gonessiens et Gonessiennes. C'est un choix responsable d'efficacité et d'action contrairement à ceux qui préfèrent ne rien faire et provoquer des polémiques stériles sur tous les sujets.

RAMASSAGE DES DECHETS

Depuis le 1er juin, le syndicat intercommunal de la gestion des déchets a modifié la collecte en quartier pavillonnaire, en supprimant une tournée par semaine. Cette décision s'applique aux 59 communes adhérentes à ce syndicat.

L'objectif est de sensibiliser les habitants au tri sélectif, ainsi un bac supplémentaire a été mis en place pour les déchets verts. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des nouvelles responsabilités environnementales : l'enfouissement des déchets doit être de plus en plus évité et les taxes payées par le syndicat sont en augmentation pour obliger les collectivités locales à trouver des solutions de substitution.

La protection de la planète implique des changements d'habitude et un état d'esprit civique, qui est compris partout sauf dans notre ville où l'opposition saisit cette occasion pour provoquer une nouvelle polémique démagogique !

CLOS ST PAUL

Lors du Conseil municipal du 7 juin, il a été décidé de procéder à l'acquisition d'un deuxième pavillon au Clos Saint Paul. En effet en 2017, la commune avait fait réaliser une étude portant sur la restructuration urbaine de ce lotissement résidentiel. Elle faisait entre autres constats, celui d'un quartier très dense qui présente de nombreuses problématiques en termes de dégradation des espaces publics, de difficultés de stationnement et de circulation, un manque de luminosité et un manque d'espace ouvert et de végétation. Cette étude a mis en évidence la nécessité de décongestionner l'îlot en l'ouvrant sur la Ville pour pouvoir endiguer la dépréciation des biens et les problèmes de voisinage.

Depuis lors des acquisitions ont été réalisées par la commune ; celle d'un pavillon à l'entrée de la résidence pour élargir l'accès, celle de terrains adjacents au Clos Saint Paul afin d'envisager un scénario de désenclavement par la création de deux nouvelles voies, l'une parallèle à l'accès actuel et l'autre desservant le cœur de la résidence. C'est dans ce cadre que s'inscrit cette nouvelle acquisition.

Une fois l'ensemble des acquisitions achevées, la Ville procédera, l'année prochaine, aux travaux d'aménagement nécessaires à la réalisation du projet. Le bâti de ce pavillon sera donc démoli. Le projet prévoit la construction de 8 maisons individuelles sur la nouvelle voie d'accès permettant de rééquilibrer financièrement le coût de cette restructuration qu'il faut donc appréhender dans son ensemble.

Christian Cauro

Groupe communiste et républicain

CONSEIL MUNICIPAL DE JUIN - Le dernier conseil municipal réuni avant la période estivale doit se prononcer sur le compte administratif. C'est le document global de l'exécution budgétaire qui retrace toutes les opérations en recettes et dépenses.

Approuvé par le receveur municipal, il en ressort que les dépenses ont été réalisées dans les enveloppes prévues : ainsi les charges du personnel qui représentent 59 % des dépenses de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 97 % ; les charges de gestion courante comme les charges financières à hauteur de 96 %. Seul le poste de l'activité des services municipaux est réalisé à 87 % ce qui s'explique par la crise sanitaire.

Ainsi, malgré une baisse des recettes de 2,7 M€ et le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition, le budget primitif 2020 a été tenu et l'équipe municipale a su l'adapter aux dépenses exceptionnelles entrainées par la pandémie.

Le compte administratif donne une comparaison de la situation financière entre villes de même strate. Il est ainsi noté que nos dépenses de fonctionnement par habitant sont supérieures à la moyenne de celles des autres villes (+ 470 €) mais que nos recettes par habitant sont également plus élevées de 575 €. Nos dépenses de personnel sont, quant à elles, de 2 points en dessous de celles de la moyenne nationale.

Certains aiment affoler les esprits en alertant sur le montant de la dette. Mais ce qui est important c'est d'une part, la capacité à rembourser : notée à 6 ans et demi sur une cote d'alerte de 12 ans, elle est donc tout à fait correcte. Autre élément important : l'épargne brute, c'est-à-dire la capacité à investir : celle-ci est de plus de 6M. Ces informations sont bonnes à savoir pour répondre à ceux qui affirment que les finances de la ville sont mal gérées.

Le PASS Culturel voté à l'unanimité

A l'heure où les lieux culturels ré-ouvrent, la généralisation du Pass Culturel à tous les jeunes de 18 ans est une bonne nouvelle. L'expérimentation menée dans 5 puis 14 départements a permis de tester cet outil. 74% des jeunes âgés de 18 ans s'en sont saisis. Cela semble donc répondre à leur attente.

Bien que passé de 500€ au lancement de l'expérimentation à 300€ aujourd'hui, ce «PASS» est une opportunité pour faciliter l'accès des jeunes à la Culture. A Gonesse participent à ce dispositif le Cinéma, la Maison des Arts, les spectacles du service culturel. Ce dispositif sera également un levier économique appréciable pour la Culture. Il est prévu début 2022 d'en faire bénéficier les collégiens dès la 4^{ème}. Nous y resterons attentifs, car il est de notre mission de service public de faire connaître ce dispositif auprès des jeunes de la ville.

La situation sanitaire s'améliore avec la généralisation de la vaccination. Après ces longs mois d'inquiétude et de morosité, nous vous souhaitons de retrouver plus de liberté, la vie sociale et familiale d'avant, tout en restant toujours prudent. Belles vacances reconfortantes et vivifiantes à chacun(e).

Françoise Hennebelle

Agir pour Gonesse

Sports – Les subventions attribuées aux associations sportives

En réponse à Monsieur Sabouret qui ne s'est jamais autant intéressé aux sports que depuis les nouvelles élections. Celui-ci aurait dû davantage se battre sur les subventions sportives attribuées par le département qui sont principalement distribuées à l'ouest et au centre du Val d'Oise. L'étude des montants s'est faite en toute transparence avec les principales associations pour analyser chaque cas spécifique. En aucun cas la subvention attribuée ne devait impacter de façon néfaste quelle que soit l'association. Concernant les montants non versés, ils permettront de financer les projets sportifs des clubs qui proposeront des actions et des axes de développement pour les prochaines années. L'accompagnement va bien au-delà de l'argent, en collaboration avec le service des sports il y a un vrai accompagnement qui permettra à chaque Club de se développer et de lutter contre ce contexte particulier. De plus, les infrastructures misent à disposition aux associations sont des atouts majeurs, et la ville continuera d'investir massivement malgré l'avis contraire de certains élus.

La Culture reprend ses lettres de Noblesse Le partenariat avec la RMN Grand Palais, présent sur la ville depuis 2017 s'achève cette année avec 2 temps forts : de mai à fin juillet : la valorisation des productions réalisées par les habitants, la création d'un parcours artistique pérenne dans l'espace public Streets art, céramique, reverse graffiti, des ateliers de pratiques artistiques pour adultes, enfants et jeunes. Après des mois compliqués, la Ville vous promet un été culturel riche en activité : accompagnement éducatif les matins, ateliers de danse, stage de teinture végétale, stage cinéma d'animation, de théâtre, de hip-hop... il y en aura pour tous les goûts et pour tous. Plusieurs spectacles en plein air sont prévus si le contexte sanitaire le permet. Le cinéma et les médiathèques restent ouverts tout l'été, n'hésitez pas à vous rapprocher de celles-ci.

RESTAURATION - La nécessité d'une alimentation saine et accessible à tous est une évidence. C'est pourquoi la loi EGALIM peu connue du grand public, concerne la restauration collective et notre sécurité alimentaire ; Mais que dit cette loi ! Ce sont au moins 50% de produits durables et de qualité que devront proposer les services de restauration collective, comprenant 20% de produits biologiques. Vous comprendrez que la montée en gamme est une demande de l'état et des consommateurs, à laquelle répondent les producteurs. Depuis le 1/01/2020 il est interdit de proposer touillettes, pailles et bouteilles en plastiques dans les restaurants scolaires. Au 1/01/2022 c'est 50% de produits de qualité, durable et 20% de produits biologiques. Au 1/01/2025 les contenus en plastique seront bannis ; La restauration collective est en mouvement pour le meilleur.

Claude Tibi

Groupe Un nouveau souffle pour Gonesse

ORDURES MÉNAGÈRES : le mauvais coup de l'été ! Sans aucune concertation, le ramassage du bac d'ordures ménagères dans l'ensemble des quartiers pavillonnaires de Gonesse est passé de 2 à 1 fois par semaine depuis juin. Les Gonessiens concernés sont en colère. Soucis d'hygiène, odeurs, rats, nous sommes inquiets. Nous avons donc lancé une PÉTITION qui a recueilli 500 signatures en 2 semaines. Lors du Conseil municipal du 7 juin, nous avons mis le sujet sur la table. Il n'a été abordé qu'à 23h30, pour une séance débutée à 19h. LES RÉPONSES QU'ON NOUS APORTE SONT INACCEPTABLES. D'abord, on nous accuse de « faire de la polémique ». Non, c'est justement notre rôle d'élus d'opposition de soulever les problèmes que la majorité n'est pas capable de voir. Ensuite, la mairie ne peut pas rejeter la faute sur le SIGIDURS. La ville de Gonesse et ses élus qui nous représentent au SIGIDURS ont validé le schéma de collecte. On ne peut pas non plus nous dire que Gonesse « fait comme les autres communes » puisque certaines communes ont plus de services que Gonesse, par exemple un jour de ramassage des encombrants. Enfin c'est scandaleux que la majorité fasse la leçon aux Gonessiens en disant, en substance, qu'ils n'ont qu'à être plus écologiques, plus propres et à trier leurs déchets. Nous le faisons déjà ! Quel mépris, quel manque de considération pour les habitants qu'ils sont censés représenter. Face à un maire totalement fermé à notre demande, nous ferons comme sur la question du retour aux 4 jours d'école : nous ne lâcherons rien. Amplifions la mobilisation. Signez et faites signer la pétition, en ligne, par notre page Facebook, ou contactez-nous (coordonnées en fin de tribune) pour recevoir un formulaire de pétition.

Comment la ville achète et vend ses propriétés ? On se pose la question. Lors du dernier Conseil municipal, on nous a présenté un nouveau DOSSIER ÉTONNANT. Alors que le service des domaines (service indépendant de l'Etat) avait évalué une maison du Clos Saint-Paul à 210 000 €, LA VILLE PROPOSE DE L'ACHETER A UN PRIX 25 % PLUS ÉLEVÉ : 260 000 €. Nous sommes contents pour les propriétaires, mais pas pour les finances de la commune. Avis aux habitants : si vous voulez vendre votre maison, adressez-vous à la mairie, elle vous la rachète 50 000 € de plus ! Blague à part, LA VILLE ACHÈTE AU PRIX FORT et VEND A PRIX CASSÉ (200 000 € la bâtisse de 600 m2 pour faire un café-restaurant et 5 appartements rue de Paris), dans la plus totale opacité, puisqu'on ne voit aucune publicité et qu'il n'y a aucun comité associant les élus d'opposition qui nous permettrait de contrôler ces opérations. Nous avons décidé d'alerter le préfet et le procureur de la République sur cette nouvelle opération. Le contribuable Gonessien n'est pas un pigeon. A l'heure où les restrictions sanitaires s'allègent, nous terminons sur une note positive en souhaitant à tous les Gonessiens de passer un excellent été.

Contact : pourgonesse@gmail.com
06.80.71.81.05 - FB : #pourgonesse

Cédric Sabouret

RESTONS CONNECTÉS



Retrouvez les comptes-rendus des précédents Conseils municipaux sur le site de la ville ville-gonesse.fr

Imprimé à 11 000 exemplaires
Mensuel des habitants de la ville de Gonesse. **Directeur de la publication** : Jean-Pierre Blazy. **Directeur de la communication** : Pierre Cliquet. **Rédaction et secrétariat de rédaction** : Pierre Cliquet, Nawsheen Rumjaun **Maquette** : Marjorie Bastide, Lralia Sall **Photos** : Ville de Gonesse, Graziella Rullon

Photogravure et imprimerie : RPG.

Administration : Service communication, Hôtel de ville, 66 rue de Paris BP 10060 95503 Gonesse Cedex.

Tél. : 01 34 45 11 22 (service communication). **ISSN** : 1257 0621.

Si vous ne recevez pas le Gonessien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, vous pouvez le signaler directement à notre distributeur, la société Champar, au numéro vert suivant : 0 800 07 12 50.

EN LIGNE

www.ville-gonesse.fr

[@villedeGonesse](https://www.facebook.com/villedeGonesse)

[@villedegonesse](https://www.instagram.com/villedegonesse)

[YouTube Ville de Gonesse](https://www.youtube.com/Ville de Gonesse)

CONTACTS

Accueil de l'Hôtel de ville :

01 34 45 11 11

Direction de

l'Aménagement Urbain :

01 34 45 19 56

Police municipale :

01 30 11 89 89

HORAIRES

Hôtel de Ville

66 rue de Paris

Lundi et mardi 14h-19h

Mercredi et jeudi 9h-12h30

et 14h-17h30

Vendredi 9h-12h30 et 14h-19h

Pôle population

Éducation et Solidarité

1 avenue Pierre Salvi

Lundi 9h-12h et 13h30-17h30

Mardi 13h30-17h30

Mercredi 9h-12h et 13h30-17h30

Jeudi 13h30-17h30

Vendredi 9h-12h et 13h30-17h30

Samedi 9h-12h

Cimetière

rue du Thillay

de 8h à 17h du lundi au vendredi

de 9h à 19h le samedi,

dimanche et les jours fériés

Déchèterie :

17 rue Gay Lussac

du lundi au vendredi

de 9h à 12h et 14h à 18h30

Samedi 9h-18h30

Dimanche 9h-13h

Prochaines dates

de ramassage

des déchets verts

lundis 5 et 19 juillet, 2, 16 et 30 août

NAISSANCES

29 avril : GROUSSET Talia

10 mai : MEHALLA Isaac

12 mai : LENCLUME Krysten

DÉCÈS

26 avril : KUSIAK Helena

1 mai : MONTAY Julien

2 mai : GARDEZ née DELFOSSE Ghyslaine

3 mai : SAFFRÉ née PISSOT Marie-Thérèse

4 mai : EULALIE née MOUTOU Raoulle

5 mai : DUBOIS née TISON Michèle

7 mai : ROCHE Ginette

7 mai : BELLAICHE Danielle

15 mai : PAUX née DESISSARD Jacqueline

19 mai : MOREIRA née CALADO MARTINS Maria

19 mai : PERSE Jocelyne

21 mai : DOERLÉ Serge

22 mai : DAVID Marie

24 mai : MENAGER née BERTIN Lucette

25 mai : ROMÉY née DA SILVA Maria

29 mai : IZIK née DURAK Akabil

santé

Le 5 juillet, ouverture du centre ophtalmologique

Prendre rendez-vous dans un cabinet de médecine spécialisée de ville relève trop souvent du parcours du combattant. C'est pourquoi le maire et son équipe travaillent avec les professionnels de santé du territoire pour favoriser l'installation et le développement de cabinets médicaux. Leur investissement en matière de santé a notamment permis l'ouverture d'un cabinet d'ophtalmologie dans les locaux du rez-de-chaussée de la villa Saintville (qui se situe juste en face de l'Hôtel de ville, rue de Paris). Le centre ouvrira ses portes à partir du lundi 5 juillet.

Les rendez-vous peuvent être pris depuis le 29 juin dernier par téléphone au 01 86 70 22 26 (ligne ouverte de 9h à 13h puis de 14h à 19h) ou sur le site Doctolib

(« Centre ophtalmologique Ophtal Santé »).

Pour rappel, ce nouveau centre réunit cinq professionnels qui exercent également à l'hôpital de Gonesse.



Centre ophtalmologique Ophtal Santé
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h
75 rue de Paris - 01 86 70 22 26

solidarité

Canicule : inscriptions sur la liste de veille sanitaire

Depuis plusieurs années, le Centre communal d'actions sociales (CCAS) de la ville tient un registre de veille sanitaire. Il permet de recenser les personnes fragiles, isolées et/ou vulnérables au sein de la commune et de maintenir le contact avec elles en cas de danger (canicule ou épidémie). Les personnes inscrites sont régulièrement contactées par les agents du CCAS pour prendre de leur nouvelles ou leur venir en aide.

Pour s'inscrire ou inscrire un proche sur cette liste, il suffit de retirer le formulaire d'inscription au CCAS (1, rue Pierre Salvi) et de le renvoyer par voie postale ou électronique au : service-seniors@mairie-gonesse.fr

secourisme



Une formation pour connaître les gestes de premiers secours

En France, la Prévention Secours Civique de niveau 1 (PSC1) est la formation de base aux premiers secours. Pour les connaître, une journée de formation sera organisée le 13 août de 9h à 17h au Point Information et Orientation (PIO).

Les stagiaires seront mis en situation : malaise, étouffement, arrêt cardiaque, brûlures, hémorragie... L'objectif est d'apprendre les bons gestes pour

prendre une victime en charge en attendant l'arrivée des secours.

Une attestation sera remise à l'issue de cette formation.

Inscription auprès du PIO au 06 21 83 31 40 ou par mail au pj@mairie-gonesse.fr
Gratuit pour tout public à partir de 11 ans

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Contre les **cambrjolages**,
les **bons réflexes** !



**Vous partez en vacances,
vous avez la possibilité de prévenir
la police municipale.**

**Pour vous inscrire, envoyez vos coordonnées
(Nom, prénom, adresse, téléphone)
Dates de départ et de retour
Dispositif d'alarme - ou pas - et si oui, lequel ?**

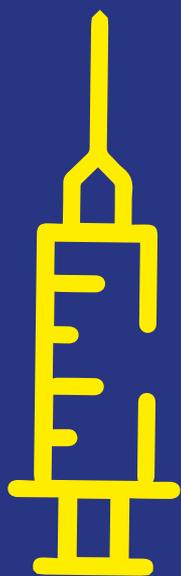
**à l'adresse mail suivante :
mpolice@mairie-gonesse.fr**

**ou contactez la
Police municipale
au 01 30 11 89 89**



WWW.VILLE-GONESSE.FR

DES VACCINS POUR LES GONESSIENS !



CENTRE DE VACCINATION MUNICIPAL À LA SALLE J. BREL

Prochaines dates :

Les 9 et 10 juillet

Les 16 et 17 juillet

Les 23 et 24 juillet

**Ouvert à tous
à partir de 12 ans**



**Prise de rendez-vous sur [Doctolib.fr](https://www.doctolib.fr)
Centre de vaccination COVID 19 - mairie de Gonesse
ou au **01 75 41 62 20****

ars
Agence Régionale de Santé

Ville de **G**onesse